



## LE PACTE EURO PLUS

Sous prétexte de mettre en place un cadre permettant de « mieux résoudre les crises et d'améliorer la discipline budgétaire », les chefs d'Etat et de gouvernements de la Zone Euro, sous l'impulsion de N. Sarkozy et A. Merkel, affirment que la solution passe par la compression des salaires et des droits sociaux, la réduction des budgets et de l'intervention publique, et l'accentuation de la concurrence.

Le Pacte Euro Plus, adopté fin mars 2011, oblige ainsi les Etats membres à engager dans les 12 mois à venir et sous menace de sanctions, des actions et des engagements concrets selon un calendrier précis.

### MORCEAUX CHOISIS...

Les salaires devront être contenus voire réduits pour « améliorer la productivité ». « Les dispositifs de fiscalisation et d'indexation devront être revus ».

Une attention particulière devra être réservée aux rémunérations des agents publics afin « que le secteur public vienne soutenir les efforts de compétitivité consentis dans le secteur privé en gardant à l'esprit que l'évolution des salaires dans le secteur public constitue un signal important ».

Le droit et le marché du travail devront être réformés « afin de favoriser la flexibilité ».

Des réformes devront être engagées pour assurer « la viabilité des systèmes de soin de santé et de prestation » en fonction « du niveau d'endettement et des facteurs démographiques ».

Les systèmes de retraite devront « être revus en adaptant l'âge réel de la retraite à l'espérance de vie » et en « limitant les régimes de préretraite ».

Il conviendra « d'ouvrir davantage les secteurs protégés » et de « lever les restrictions indues qui pèsent sur les services, et le commerce de détail afin de renforcer la concurrence ». Dans le même temps, des dispositions seront prises « pour améliorer l'environnement des entreprises en dominant les lourdeurs administratives ».

« Les Etats membres présenteront des plans pluriannuels d'assainissement » pour atteindre d'ici 2013 les critères de convergence en matière de déficit et de dette publique. « Pour renforcer la surveillance de politique budgétaire », les Etats soumettront leur projet de budget à la Commission européenne préalablement à l'examen des lois de finances par les parlements nationaux.

Ils « traduiront dans leur législation nationale les règles budgétaires de l'Euro », l'instrument juridique choisi devant « par nature être suffisamment contraignant et durable ».

## LA CGT MILITE POUR :

- ✓ Le rejet du plan d'Austérité Européen dit « Pacte Euro Plus » et, à l'inverse des mesures incitant les revalorisations salariales, l'amélioration de la protection sociale et le développement de l'emploi notamment dans le secteur public pour un autre partage des richesses et une relance par la consommation ;
- ✓ Une révision des Traités européens pour assurer la primauté du droit social sur celui du Marché et soustraire les services publics des règles de la concurrence ;
- ✓ Un renforcement des compétences du Parlement européen, seule institution élue directement par tous les citoyens, et la mise sous tutelle de la Commission européenne, instance qui échappe largement au contrôle démocratique ;
- ✓ Un droit du travail européen amélioré notamment en ce qui concerne la limitation des contrats précaires, la sécurité et la santé au travail avec la généralisation du principe du salaire minimum et l'abaissement de la durée légale européenne du travail pour mettre un frein au dumping social ;
- ✓ Une politique active du soutien aux services publics avec la mise en place de services publics communautaires pour les missions ou activités en réseau de dimension européenne ;
- ✓ Une remise en cause de l'indépendance de la banque centrale européenne qui, placée sous le contrôle d'institution politique émanant du vote des citoyens, doit être remise au service du développement économique et sociale et non de la finance ;
- ✓ Une harmonisation de la fiscalité des sociétés et du capital avec l'instauration d'un taux européen minimum pour contrecarrer le dumping fiscal pratiqué par les entreprises ;
- ✓ La suppression des paradis fiscaux européens ;
- ✓ La mise en place d'une taxation sur les transactions financières pour financer la relance ;
- ✓ Un plan de relance économique européen permettant une croissance durable, grâce à des investissements publics notamment dans les domaines de l'éducation, la formation et la recherche, l'innovation dans les nouvelles technologies et l'efficacité énergétique.

## LA DETTE PUBLIQUE ET « LA RÈGLE D'OR »



Le président de la République devrait prochainement réunir l'Assemblée Nationale et le Sénat en congrès pour se prononcer sur le projet de loi constitutionnelle dit « d'équilibre des Finances publiques » ou de « LA RÈGLE D'OR ».

Nicolas Sarkozy entend ainsi mettre en œuvre les mesures arrêtées par le Conseil Européen du 25 mars dernier. Ces dernières préconisent l'adoption de « mesures juridiques contraignantes et durables » pour faire respecter les règles européennes qui interdisent de dépasser respectivement 3 % et 60 % de PIB pour les déficits et les dettes publiques.

En France, le budget de l'Etat est déficitaire depuis trente ans et la dette publique ne cesse de gonfler pour atteindre, en 2010, 1245 milliards d'€ soit 64 % du PIB. Depuis déjà plusieurs années, les charges d'intérêt de cette dette sont devenues le premier poste des dépenses de l'Etat, ce qui profite avant tout aux financiers car la dette est détenue par les capitaux financiers.

S'il est donc légitime de dire qu'il faut réduire la dette, toute la question est de savoir comment et dans quelle perspective. Et c'est là que se pose la question des choix de société et des orientations politiques qui en découlent.

Le déficit budgétaire résulte de l'insuffisance des recettes par rapport aux dépenses. La récession économique de 2009 n'explique qu'une partie de la hausse de ce déficit qui se creusait avant même la crise, précisément à cause des choix du gouvernement Sarkozy-Fillon, et particulièrement du fait de la baisse des impôts sur les plus hauts revenus.

De manière générale, les « niches fiscales et sociales », c'est-à-dire l'ensemble des aides, exonérations et réductions d'impôts et de cotisations sociales, coûtent chaque année environ 160 mds € à la collectivité. Pour résorber la dette, il faut donc revenir sur ces cadeaux fiscaux accordés à quelques milliers de privilégiés.

Pour sortir de la crise, il faut aussi et surtout créer des emplois et augmenter les salaires, les pensions et les minimas sociaux. En effet, les recettes fiscales dépendent des revenus donc du dynamisme de l'activité économique, particulièrement de l'emploi et des salaires.



# Une autre Europe est possible



La « concurrence libre et non faussée » joue contre l'emploi, le niveau de vie des populations et les services publics, l'environnement et les ressources naturelles. La Fonction publique constitue aussi un cœur de cible des politiques libérales car les puissances financières ont toujours considéré que l'intervention publique devait se limiter au maintien de l'ordre social.

La Commission Européenne et le Conseil de l'Europe constituent aujourd'hui le moteur de ces politiques dont les effets provoquent la colère légitime des peuples dans pratiquement tous les pays de l'Union européenne. De ce fait, le risque existe d'un rejet global de tout projet de solidarité et on assiste partout à la montée des idées prônant les replis sur soi et le rejet de l'autre.

A rebours de ces thèses, la CGT affirme que, dans le monde du XXIème siècle, seuls le développement économique de tous les pays et l'émancipation du plus grand nombre peuvent apporter à tous le progrès social. Avec la Confédération Européenne des Syndicats (CES), la CGT considère que les choix faits pour l'Europe sont dangereux et inacceptables. Elle exige un changement fondamental de cap pour l'Union Européenne.

Pour faire face à ces reculs de société, le mouvement syndical se doit de prolonger au niveau européen les luttes nationales. C'est dans ce sens que la CGT invite tous les agents de la Fonction publique à s'investir dans les initiatives de la confédération européenne des syndicats pour imposer d'autres choix économiques et sociaux en Europe.

## Elections professionnelles

20 octobre 2011

**Un rendez-vous à ne pas manquer !**



**PAR LA MOBILISATION EN FRANCE ET EN EUROPE  
AGISSONS A TOUS LES NIVEAUX  
POUR IMPOSER D'AUTRES CHOIX**



## AVEC LA CGT POUR UNE EUROPE PORTEUSE DE PROGRÈS SOCIAL

L'Union Européenne a pris une place déterminante dans notre vie quotidienne en tant que citoyen, comme dans notre vie au travail en tant qu'agent de la Fonction publique. Plus de 80 % des lois et décrets promulgués aujourd'hui en France trouvent leurs sources dans les traités, les directives ou la jurisprudence européenne.

Hors sous la houlette du Conseil européen, les politiques conduites par les Gouvernements des Etats membres de l'UE sont dictées par les théories néolibérales. Au nom du dogme de « la concurrence libre et non faussée », les services publics sont démantelés les uns après les autres et le dumping social et fiscal entre pays a été érigé comme la règle. En trente ans, la répartition des richesses a été profondément modifiée au sein de l'Union européenne, la part du PIB consacré au salaire et à la protection sociale reculant de 9,3 % ce qui représente, pour la seule année 2008, un manque à gagner de 1 100 milliards d'Euros pour les salariés européens.

Ces masses considérables de capitaux, engrangées au détriment du monde du travail, ont été réinvesties dans la spéculation et l'économie Casino. Ces dérives ont largement participé à la crise systémique qui a éclaté en 2008 et qui continue à produire ses ravages. En Europe, première puissance économique mondiale, des pays sont mis en banqueroute et on compte plus de 23 millions de chômeurs, des millions de personnes sont précarisées, plongées dans des situations de pauvreté et d'exclusion sociale.

Face à ce bilan désastreux, au lieu de prendre des mesures permettant une autre répartition des richesses, l'Union européenne accentue la fuite en avant. Le « Pacte euro plus » adopté par la réunion des chefs d'Etat en mars 2011, entend, au mépris des principes démocratiques fondamentaux, contraindre tous les pays à des plans d'austérité sans précédent. Il s'agit de faire payer aux populations d'Europe le poids d'une crise dont elles ne sont en rien responsables.



Union Générale des Fédérations  
de Fonctionnaires-CGT

- Case 542  
263 RUE DE PARIS  
93514 MONTREUIL CEDEX  
elections2011@ugff.cgt.fr
- www.ugff.cgt.fr
- Tél. : 01.48.18.82.31